

Climat : que faire après l'élection de Trump ?

Par Maxime Combes, économiste et membre d'Attac France

Auteur de *Sortons de l'âge des fossiles ! Manifeste pour la transition* (Seuil, Anthropocène, 2015).

maxime.combes@gmail.com

Première version au 14 novembre 2016

Présenté comme « un accord historique », l'Accord de Paris sur le climat, négocié lors de la COP21, a été signé par plus de 170 Etats réunis à New-York fin avril. Il est d'ores-et-déjà ratifié par une centaine d'entre eux qui représentent près de 70% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Bien que portant sur la période postérieure à 2020, il est donc entré en vigueur ce vendredi 4 novembre, à la veille de la COP22 qui se tient à Marrakech du 7 au 18 novembre, et juste avant l'élection présidentielle américaine. Que ce soit à l'initiative de l'ONU, de la France ou du Maroc, de les moments d'auto-congratulation se sont succédés et la COP22 dans son intégralité devait être placée sous le signe de la célébration¹.

L'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche vient de porter un coup très dur à cette belle histoire. Le magnat de la finance avait annoncé la couleur, lui qui affirme que le dérèglement climatique est « un concept créé par et pour les Chinois pour tuer la compétitivité de l'industrie américaine » et que l'accord de Paris n'est rien d'autre qu'une façon « d'autoriser des bureaucrates étrangers à contrôler la quantité d'énergie que nous utilisons »². Un accord qu'il avait annoncer vouloir « annuler » lors de sa campagne, affirmant que les règles visant à limiter le réchauffement climatique ne sont que le moyen de « tuer l'emploi et le commerce ».

Il est possible de quitter l'Accord de Paris en un an !

Dès le lendemain de son élection, journalistes et commentateurs se sont interrogés sur la capacité du nouveau Président des Etats-Unis à « annuler » l'Accord de Paris. Etrangement, comme si des éléments de langage avaient été largement distribués, aussi bien Ségolène Royal³, Laurent Fabius⁴, Pascal Canfin⁵, l'IDDRI⁶ qu'un certain nombre d'ONG⁷ ont minimisé l'impact de l'élection de Trump sur l'avenir de l'accord et sur les politiques climatiques internationales. En utilisant le même argument : à compter de l'entrée en vigueur de l'accord, trois ans seraient nécessaires pour que le président des Etats-Unis puisse le dénoncer, puis encore un préavis d'un an avant que la dénonciation ne prenne effet.

Comme nous l'avons signalé dès le 10 novembre, ce n'est pas exact⁸. Si l'article 28 de l'Accord de Paris prévoit bien de tels délais pour un retrait « classique », ce même article autorise une procédure plus rapide, en un an. Son alinéa 3 stipule en effet que tout pays qui viendrait à se retirer de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (CCNUCC), qui date de 1992, serait « considéré comme s'étant également retiré » de l'accord de Paris. Selon Michael Wara, expert en droit de l'environnement à Stanford, le Président des Etats-Unis pourrait prendre cette décision tout seul, sans avoir à consulter le Congrès, comme l'avaient fait Jimmy Carter et George W. Bush en leurs temps au sujet de traités militaires⁹. Ce retrait sera effectif un an plus tard.

Si l'on en croit Reuters, cette option, qui est la plus agressive et la plus conforme aux violentes saillies de Donald Trump, semble être celle privilégiée par Trump et son équipe¹⁰. C'est aussi celle qui aurait le plus de répercussion sur la « gouvernance » internationale du climat. En se retirant unilatéralement de négociations ouvertes il y a 25 ans dans le cadre de l'ONU, les Etats-Unis, l'un des deux plus grands pollueurs de la planète, éroderait fortement la légitimité et l'aptitude de la communauté internationale à les poursuivre. Sans plan B, l'ONU serait fortement affaiblie et les négociations internationales sur le climat pourraient être emportées par des forces centrifuges difficilement maîtrisables, ou, a minima s'embourber pour de nombreuses années.

Donald Trump pourrait néanmoins se contenter d'une option moins radicale, qu'il planifie ou pas un scénario de sortie de l'Accord de Paris en 2020. Puisque les contributions nationales rendues publiques en amont de la COP21 ne sont pas contraignantes et qu'il n'existe pas de dispositif pour imposer à un Etat de tenir ses engagements, il lui suffirait de ne tout simplement pas appliquer les (bien maigres) engagements pris par Barack Obama (26 à 28 % de réduction des émissions d'ici 2025 par rapport à 2005), tout en détricotant les régulations et outils existant au niveau national, comme l'Agence de protection de l'environnement (EPA) qu'il souhaite désarmer.

Pas de dispositif contraignant envers les Etats récalcitrants

Les contours de l'accord de Paris ayant été fixés par les Etats-Unis et la Chine, aucun mécanisme de sanction ne pourra en effet être actionné pour réprover les Etats-Unis lorsqu'ils ne respecteront pas leurs engagements climatiques et financiers, décideront de relancer l'industrie du charbon ou d'étendre l'exploitation du pétrole ou du gaz. L'accord de Paris ne dispose en effet d'aucune institution en charge de jauger et juger de la conformité « climatique » des décisions des acteurs privés et publics. Pas plus qu'il n'est doté d'un dispositif contraignant permettant de soumettre les Etats ou les industriels récalcitrants à l'impératif climatique.

Le caractère universel et dynamique de l'accord de Paris devait en effet, dans l'esprit de ses architectes, embarquer les Etats de la planète sur le chemin d'une amélioration, progressive mais inéluctable, de leurs instruments et objectifs de réduction d'émissions de GES. Partant du principe selon lequel on ne fait bien que ce à quoi l'on consent, ils affirmaient que ce mode de gouvernance serait plus efficace car plus souple : alors qu'un accord contraignant conduit les Etats à chercher à le contourner, il a été jugé préférable de fonder le nouvel accord sur la bonne volonté de ses parties et sur un contrôle des engagements de tous sur tous.

Les Etats violent l'Accord de Paris

Une promesse optimiste au regard des engagements que les Etats ont rendu publics en amont de la COP21 qui conduisent la planète sur un scénario de réchauffement (largement) supérieur à 3°C. Ce qui revient tout simplement à violet l'objectif consigné dans l'article 2 de l'Accord de Paris qui prévoit de tout mettre en œuvre pour contenir le réchauffement climatique en-deçà de 2°C, et idéalement en deçà de 1,5°C. L'ONU elle-même reconnaît qu'un record d'émissions de GES pourrait être battu chaque année d'ici à 2030 pour atteindre 56,2 gigatonnes d'équivalent CO₂ en 2030¹¹. Dit autrement, les Etats violent l'accord de Paris qu'ils ont ratifié en prévoyant de consommer 53 % du budget carbone dont nous disposons d'ici à 2025 et 74% d'ici à 2030.

Les architectes de l'accord se voulaient déjà rassurants. Le mécanisme de révision prévu dans l'accord devait permettre de rehausser progressivement et suffisamment l'ambition de chacun des Etats. Certains espéraient que le « dialogue facilitatif », prévu en 2018, soit transformé en première réévaluation à la hausse des engagements alors que rien n'oblige les Etats à soumettre des contributions nationales plus ambitieuses avant 2025. Soit dans dix ans ! Les Etats se sont donc laissés dix ans pour rehausser leurs ambitions. Or, en matière de réchauffement climatique, ce qui compte n'est pas le niveau d'émissions relâchées dans l'atmosphère en fin de période mais le cumul des émissions sur la totalité de la période. En repoussant à plus tard ce qu'ils ne veulent pas faire aujourd'hui, les Etats ont pris une décision dramatique pour le futur : ils institutionnalisent la procrastination et entérinent un réchauffement climatique très largement supérieur à 2°C.

Le PNUE vient d'ailleurs, et à nouveau, de tirer la sonnette d'alarme : les émissions ne doivent pas être stabilisées mais bien réduites d'au moins un quart d'ici la fin de la prochaine décennie, par rapport aux tendances actuelles, soit revenir en deçà des 42 gigatonnes¹². Sans feuille de route clairement établie – aucun calendrier de mise en œuvre n'existe – et sans mécanisme de contrainte, les objectifs fixés par l'article 2 pourraient donc rester lettre morte, qui plus est si les Etats-Unis n'accomplissent pas les leurs. Les champions de la pollution ne vont pas décider d'opérer une transition post-fossile simplement parce qu'ils croient que le voisin va en faire autant. Surtout lorsque l'un de ses voisins, deuxième émetteur mondial de GES, prévoit de ne rien faire.

La prophétie de Paris est pulvérisée

Quelle que soit l'option privilégiée *in fine* par Trump et son administration, il faut faire preuve de lucidité. Son élection fait voler en éclat la prophétie, voulue auto-réalisatrice, que les architectes de l'Accord de Paris pensaient avoir mis sur pied¹³ : « l'esprit de Paris », répété en boucle, ne suffira pas pour déplacer des montagnes et convaincre jusqu'aux plus récalcitrants de placer la lutte contre les dérèglements climatiques sur de bons rails. Célébrer l'Accord de Paris à satiété, ou encore illuminer en vert la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe, ne permettra pas d'entretenir le « momentum » de Paris selon lequel la prophétie annoncée allait se réaliser.

Ce grand exercice collectif de *wishfull thinking* (prendre ses désirs pour des réalités) supportait déjà mal d'être confronté aux signaux contraires observés (lois de transition énergétique sans souffle, constructions

d'infrastructures et accords commerciaux climato-incompatibles, réouverture de mines de charbon, etc.). La prophétie de Paris ne s'accommodera pas de l'élection de Donald Trump. Personne ne peut plus accepter sans la questionner l'idée selon laquelle l'Accord de Paris va nécessairement et tranquillement conduire les Etats à mettre en œuvre des politiques climatiques à la hauteur des enjeux, s'entraînant les uns les autres. Ce château de cartes, aux fondations peu solides, vient de s'effondrer.

Alors que l'urgence climatique est présentée comme le plus grand défi planétaire de ce début de siècle, ce sont bien les lignes rouges fixées par le Sénat américain – rien de contraignant – et par la présidence chinoise – rien qui ne remette en cause le développement économique du pays d'ici à 2030 – qui déterminent les limites de l'outil dont nous héritons de la COP21. Ce « meilleur accord possible » selon ses promoteurs – une terrible accusation en fait – risque en effet de ne pas être à la hauteur pour faire face au choc que représente l'élection de Donald Trump. Pire, en plus de ne pas se réaliser, la prophétie de Paris pourrait se retourner. En effet, quand l'annonce d'un événement vient contrecarrer sa réalisation, la prophétie devient auto-destructrice selon le sociologue Robert K. Merton. En l'occurrence, il ne s'agit plus seulement de quelques voix critiques, qualifiées « d'idéalistes climatiques », mais d'un rouage essentiel du *story telling* (mise en récit) mobilisé depuis la COP21 qui vient de se dérober.

Alors, que faire ?

De Ségolène Royal à Ban Ki-Moon, en passant par de nombreux commentateurs présents dans les allées de la COP22 à Marrakech, ils sont nombreux à minimiser l'impact de l'élection de Trump en affirmant, au-delà de quelques arguties juridiques fragiles, qu'il faudrait désormais faire confiance en la main invisible du marché, devenue verte, pour poursuivre la mue de l'économie mondiale vers « un futur bas carbone ». La panique est telle qu'il faudrait remplacer la prophétie de l'Accord de Paris, basé sur l'effet d'entraînement des Etats, par une autre, basée sur les marchés et le secteur privé. Selon cette approche, les entreprises et les investisseurs vont prendre le relais en poursuivant naturellement leurs investissements dans des technologies et infrastructures bas carbone, contraignant même la future administration Trump à ne pas abandonner toute réglementation climatique.

Pour Pascal Canfin, par exemple, « l'explosion du marché des renouvelables dans le monde, l'émergence de la mobilité électrique, le début de déploiement du stockage de l'électricité, etc., sont des réalités économiques mondiales » que les « géants américains » ne pourraient laisser passer. Pour « maintenir l'économie américaine compétitive dans un marché mondialisé » il faudrait donc faire confiance aux entreprises et aux marchés qui seraient désormais la force entrainante de la transition énergétique¹⁴. Qu'importe que cette promesse soit pleinement contradictoire avec le rebond des valorisations boursières de Big Coal et Big Oil au lendemain de l'élection de Trump¹⁵.

La main invisible du marché n'est pas plus verte qu'elle n'est sociale

Comme l'écrit François Gemenne, l'idée selon laquelle « le mouvement enclenché à la COP21 » serait désormais « inarrêtable, affranchi des contraintes politiques », apparaît d'une grande naïveté¹⁶. Que ce soit pour faire bonne figure ou parce qu'ils y croient vraiment, cette approche selon laquelle on pourrait désormais « compter sur les industries et les marchés pour guider malgré tout la transition énergétique » est la preuve qu'un monde s'effondre : « dans un passé pas si lointain, on comptait encore sur le politique pour guider les industries et les marchés vers la transition énergétique, pas l'inverse », poursuit Gemenne.

Une telle approche fait comme si les « solutions » au changement climatique étaient consensuelles et apolitiques. Elles ne le sont pas : réinsérer le commerce mondial, pour ne prendre qu'un exemple, dans le cadre de régulations internationales visant à faire que l'impératif climatique prime sur la poursuite du business as usual, une condition sine qua non d'une réponse adaptée à l'urgence climatique, ne viendra pas de la main invisible des marchés. Soyons sérieux : la main invisible des marchés n'est pas plus verte qu'elle n'est naturellement sociale, égalitaire ou juste.

Appeler à la rescousse le dieu marché et la déesse technique pour sauver la prophétie de l'Accord de Paris nous apparaît même dangereux au regard du renversement d'alliances que permet l'élection de Donald Trump. Là où les architectes de l'Accord de Paris avaient obligé une partie de la vieille économie carbonée à se montrer ouverte à des politiques climatiques, l'arrivée de Trump offre aux forces capitalistes accros aux énergies fossiles une position de repli facile qui leur permettrait de prolonger leurs rentes quelques années supplémentaires, plutôt que s'engager dans une transition énergétique hasardeuse pour leurs profits futurs.

Vers une recomposition des alliances qui nient le réchauffement climatique

La nomination de Myron Ebell à la tête de l'équipe de transition de l'Agence américaine pour la Protection de l'Environnement (EPA), et la possible arrivée de lobbyistes pétroliers aux secrétariats de l'énergie et de l'intérieur, transcrit à la fois cette volonté de désarmer l'EPA et ce possible retournement d'alliance : une alliance dure de l'ensemble des forces politiques et économiques qui ne veulent surtout rien changer a désormais l'opportunité de se cristalliser autour de Donald Trump. De plus, les négationnistes du réchauffement climatique verront en Ebell, issu des rangs du think tank climatosceptique *Competitive Enterprise Institute*, un appui aussi puissant qu'inespéré, pouvant réveiller des forces que nous avons récemment marginalisées et jugulées.

Les récentes déclarations de Nicolas Sarkozy à ce sujet¹⁷, prononcées devant un parterre d'entreprises, doivent également être prises au sérieux, comme d'éventuelles (funestes) prémices d'une recomposition des alliances des forces climato-sceptiques : à côté de ceux qui nient le réchauffement climatique ou son origine anthropique, viendrait d'ajouter ceux qui y opposent des sujets présentés comme « plus importants » tels que « le choc démographique », comme le fait Nicolas Sarkozy. L'objectif est le même : insinuer le doute. S'y ajoute la volonté de nier les inégalités climatiques entre les populations pauvres et les populations les plus riches, tout en faisant porter aux premières la responsabilité du péril démographique et en dédouanant les secondes pourtant responsables du réchauffement climatique.

Que ce soit à travers des alliances de circonstance ou des alliances plus structurées, une telle approche pourrait trouver un large écho, auprès de secteurs politiques et économiques qui refusent de prendre à bras-le-corps les conséquences politiques, économiques et matérielles de l'entrée dans l'anthropocène, cette nouvelle ère géologique où l'histoire courte des sociétés humaines se trouve inextricablement liée à l'histoire longue de la planète Terre. Une approche bien commode pour qui ne veut pas modifier en profondeur ses comportements et les soubassements matériels de notre (mal)développement qui conduisent à ce qu'à peine 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources, générant l'essentiel du réchauffement climatique mondial.

Une de nos premières tâches doit nécessairement consister à endiguer cette résurgence du déni climatique et en assécher le terreau. L'alliance entre la société civile, les scientifiques du climat et la petite partie des forces économiques, hérauts du capitalisme vert mais réellement sincères en matière de lutte contre les dérèglements climatiques, est décisive, à la condition de bien écarter ceux qui ne sont là que pour réaliser du *greenwashing*. Si la prophétie de Paris est mal en point, tout n'a pas disparu avec l'élection de Trump : outre un éventuel appui d'un certain nombre de collectivités territoriales on pourra peut-être, dans certains pays, s'appuyer sur l'article 2 de l'Accord de Paris pour obtenir, y compris devant des cours de justice, des politiques climatiques nationales plus ambitieuses. Ce n'est pas anecdotique.

Une hégémonie culturelle introuvable ?

Tenir bon dans le débat public sera difficile mais pas suffisant. Il faut également s'attaquer à ce qui permet à un tel discours déniait l'urgence climatique de prospérer, ou du moins de ne pas disqualifier irrémédiablement ceux qui le portent. Qu'un candidat notoirement climato-sceptique devienne président des Etats-Unis à peine onze mois après « l'historique » Accord de Paris doit nous interroger : comment se fait-il que nous soyons si éloignés de cette hégémonie culturelle, si chère à Antonio Gramsci, nécessaire pour imposer une action résolue, déterminée et irrémédiable en faveur du climat ?

Pour le comprendre, il n'est sans doute pas besoin d'aller dans le Wisconsin ou au Michigan : combien de regards polis mais indifférents, pour ne pas dire condescendants, recevons-nous, y compris dans des milieux très respectés, en réponse à notre engagement pour des politiques de sobriété et d'efficacité énergétiques ? De la COP21 au CETA, combien d'envolées discursives laissent place à des décisions climato-incompatibles dans l'indifférence quasi-générale et un sourire moqueur de celles et ceux qui, y compris dans les rédactions, considèrent finalement que le réchauffement climatique n'est pas une chose si importante ?

L'accord de Paris n'est d'ailleurs pas clair à ce sujet en faisant comme s'il était possible de lutter efficacement contre les dérèglements climatiques sans toucher aux mécanismes et règles qui organisent cette formidable machine à réchauffer la planète qu'est l'économie mondiale. Il contribue ainsi à sanctifier le décalage abyssal existant entre la bulle des négociations et la globalisation économique et financière qui se poursuit de l'autre côté. L'actualité vient encore de le montrer : les institutions européennes, les Etats-membres et de nombreux

lobbies économiques se félicitent de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris tout en appuyant l'accord de libéralisation du commerce et de l'investissement entre l'UE et le Canada (CETA) qui va accroître les émissions de GES (données UE) et faciliter l'importation en Europe de pétrole issu des sables bitumineux¹⁸.

Une feuille de route connue : sortir de l'âge des fossiles !

Pourtant la feuille de route est connue. Si l'on prend au sérieux l'objectif des 2°C, alors il est nécessaire de geler une très grande majorité – de 66 % à 80% selon les calculs – des réserves de pétrole, de gaz et de charbon. Dit autrement, les entrailles de la Terre contiennent beaucoup trop d'énergies fossiles : à moins d'être climato-sceptique ou complètement insensé - ce qui est encore espérons-le une minorité de la population – chacun doit convenir que nous faisons face à un trop-plein d'énergies fossiles, pas à une pénurie. On ne manque pas d'études scientifiques pour appuyer ce résultat. Pourtant, en plus de vingt ans de négociations de l'ONU sur le changement climatique, aucun État, aucune multinationale et aucune institution internationale n'a jamais proposé de limiter à la source la production de charbon, de gaz et de pétrole dans le cadre des négociations¹⁹.

Le récent et documenté nouveau rapport de Oil Change international²⁰ précise la voie à suivre. Prendre au sérieux l'objectif des 2°C, ou mieux 1,5°C, implique de fermer de manière anticipée un certain nombre de puits d'hydrocarbures et de mines de charbon actuellement exploités, et ce bien avant les dates envisagées par les entreprises pétrolières, gazières et charbonnières. Le rapport établit une liste de recommandations, en commençant par les pays riches, tout en indiquant qu'il est nécessaire de débloquer un soutien financier pour assurer un développement décarboné dans les pays du Sud. Le rapport se veut confiant : il n'est pas question de fermer le robinet des fossiles du jour au lendemain. Gouvernements et entreprises sincères en matière de lutte contre les dérèglements climatiques ont la possibilité d'organiser une sortie progressive des énergies fossiles, tout en assurant un redéploiement des salariés concernés.

Sauf à se précipiter dans le chaos climatique – et ainsi violer l'article 2 de l'Accord de Paris en cours de ratification – il faut arrêter d'investir dans les énergies fossiles, tout en planifiant et organisant un désinvestissement massif dans le secteur afin de mettre en œuvre une transition énergétique qui assure des emplois au moins équivalents. Disons-le autrement : chaque euro supplémentaire investi dans le secteur des énergies fossiles est une atteinte manifeste à l'article 2 de l'Accord de Paris, qui nous rapproche du chaos climatique alors qu'il pourrait être investi dans la transition énergétique en cas de dispositifs réglementaires adéquats : instaurer une interdiction générale sur tout nouvel investissement en matière d'énergies fossiles et désinvestir du secteur n'est pas une option parmi d'autres. C'est une condition-clef d'une réponse adéquate à la crise climatique.

Humilité et détermination : le climat est un champ de bataille, pas un consensus mou

L'élection de Trump doit donc nous rendre plus humbles et plus déterminés à la fois. Plus humble car la lutte contre les dérèglements climatiques ne peut pas se limiter à raconter une histoire, aussi belle soit-elle : non, la lutte contre les dérèglements climatiques n'est pas sur de bons rails et le principal outil de gouvernance internationale, l'Accord de Paris, est loin d'être la panacée. Plus déterminé également car oui, il existe une feuille de route pour encore contenir le réchauffement climatique dans des proportions raisonnables. Cette feuille de route ne peut se satisfaire d'accommodements raisonnables avec la machine à réchauffer la planète qu'est l'économie mondiale. Le climat est un champ de bataille, où les intérêts divergent et s'opposent violemment. Le reconnaître est un premier pas essentiel : on n'amadoue pas Donald Trump, et toutes les forces politiques et économiques qui se réfugient dans le déni climatique. On les combat. Pied à pied.

Une des options qui s'offre à nous consiste à se réfugier derrière la mobilisation de la société civile, et en premier lieu derrière l'ensemble des résistances qui se mènent, aux quatre coins de la planète, pour rejeter des projets d'un autre temps. Tout faire pour qu'elles ne faiblissent pas, agir pour qu'elles se renforcent et espérer accumuler une série de victoires en mesure de faire évoluer le rapport de force global fait clairement partie de notre agenda, y compris pour tenter de gagner cette hégémonie culturelle. Appuyer les ONG et activistes du climat américains qui vont résister, comme ils le pourront, aux projets climaticides de l'administration Trump. Endiguer, autant que faire se peut, cette lame de fond qui va se propager au-delà des Etats-Unis. Fortifier et encourager les projets menés sur les territoires, par les citoyens et quelques collectivités territoriales, qui, à l'opposé d'opérations de *greenwashing* souvent mises en avant, inventent un futur décarboné où l'on vivrait mieux.

Nous ne partons pas de rien : Blockadia et Alternatiba

Deux dynamiques citoyennes contribuent fortement à l'existence d'un mouvement global pour la justice climatique qui se confronte aux causes structurelles du réchauffement climatique. La première, Blockadia, s'appuie sur les « *frontline struggles* », ces luttes qui visent à stopper l'expansion de la frontière extractiviste (des hydrocarbures de schiste aux nouveaux projets miniers) et la construction de nouvelles infrastructures inutiles, imposées et inadaptées (aéroports, autoroutes, barrages, stades, etc.). Sur l'autre versant se situe Alternatiba, qui sous des formes différentes, aux quatre coins de la planète, contribue à mettre en lumière cette dynamique d'innovation, de développement et de renforcement des expériences alternatives concrètes, qu'elles soient locales ou à prétention régionale et globale, et qui visent à transformer profondément nos modèles de production et de consommation jusqu'ici insoutenables.

Ces deux dynamiques incarnent clairement un virage éco-territorial des luttes sociales, pour reprendre le terme que la sociologue argentine Maristella Svampa utilise pour caractériser l'essor des luttes en Amérique latine qui mêlent langage écologiste et pratique de la résistance et de l'alternative inscrite dans des territoires²¹. Le territoire n'est pas ici un confetti qu'il faudrait sauver des dégâts du productivisme, de l'industrialisation ou de la mondialisation néolibérale. Un confetti qu'il faudrait préserver des conséquences du réchauffement climatique. Il est au contraire l'espace à partir duquel se se pense et s'expérimente le dépassement des modèles économiques, financiers et technologiques insoutenables actuels. Ici, aucun égoïsme du type « *je ne veux pas de ce projet chez moi, ailleurs, je m'en fiche* » : la préservation, la promotion et la résilience de tous les territoires représentent l'horizon d'ensemble.

L'ambition est colossale : il s'agit de relocaliser et ancrer nos imaginaires et nos mobilisations dans des expériences et des réalités concrètes, y compris de la vie quotidienne, dans la perspective de redécouvrir notre puissance d'agir collective. Une puissance d'agir qui sera d'autant plus forte, et plus large, si nous sommes en mesure de nous dégager d'une logique de sensibilisation et de mobilisations citoyennes qui repose sans doute trop sur une heuristique de la science et de l'expertise : il ne suffit pas de savoir que le réchauffement climatique est là pour passer à l'action. Si l'empilement des rapports d'expertise n'implique pas mécaniquement des mesures et des politiques à la hauteur des enjeux, il ne déclenche pas non plus la mobilisation citoyenne générale. Au contraire, cette seule approche génère sans doute plus de sidération que d'engagement.

La transition, un projet pour reconstruire la société et le politique

Tout cela est essentiel. Suffisant ? Pas certain. Aujourd'hui plus encore qu'hier, la phrase de l'écologiste américain Murray Bookchin, selon lequel nous sommes condamnés « à faire l'impossible pour ne pas devoir faire face à l'impensable » sonne malheureusement juste. La tâche est gigantesque puisqu'il s'agit finalement de désarmer tous ceux qui nient l'urgence de sortir de l'âge des énergies fossiles et qui ont trouvé un allié de poids, et de circonstance, avec l'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche. Gigantesque parce qu'il nous faut dans le même temps gagner le cœur et la raison de tous ces indécis, qu'ils soient juste indifférents, ou, malheureusement, plein de dédain – et de déni ? envers l'urgence climatique.

C'est la première des tâches que nous avons à accomplir. La plus urgente. La plus essentielle. C'est la plus politique, au sens premier et noble du terme : faire en sorte que la réponse à la crise climatique apparaisse aux yeux de tous comme notre horizon collectif. Montrer, autant dans le « faire » que dans le « dire », que la transition énergétique est, en plus d'être la réponse appropriée face au réchauffement climatique, une alternative de choix aux politiques d'austérité désastreuses menées en Europe et ailleurs sur la planète. La transition ne doit pas être une incantation, mais un projet de société qui s'observe et se vive dans des pratiques individuelles, des expériences collectives, des politiques territoriales alternatives. Et qui puisse répondre au défi que pose l'élection de Trump : abandonner ce paradigme néolibéral qui détruit la société et la planète, pour transiter vers des politiques d'égalité, de solidarité et de protection de la nature.

Beaucoup est déjà là. C'est notre tâche d'en faire un projet de société, une espérance, un horizon auquel on adhère tant en raison qu'en affection. Sobriété et efficacité énergétique, décentralisation et démocratisation des systèmes énergétiques, souveraineté alimentaire et agro-écologie paysanne, relocalisation des productions et des consommations, égalisation des modes de vie dans le cadre d'une politique du bien-vivre et de décroissance de l'empreinte écologique, coopération et solidarité économiques, etc. Les perspectives sont connues. Elles se heurtent violemment aux politiques de compétitivité et de croissance à tout prix qui génèrent une mise en concurrence accrue des populations et des territoires les uns avec les autres, et qui font

le lit des Trump et consorts.

La transition n'est pas une option : c'est la meilleure réponse à apporter à l'élection de Trump

Pour « sauver le climat », il ne peut y avoir d'accommodements raisonnables avec les modes de développement productivistes insoutenables. Il est nécessaire de s'adresser aux causes structurelles des dérèglements climatiques. À ce compte-là, il ne peut y avoir de jeu gagnant-gagnant avec ceux qui défendent un modèle économique basé sur les énergies fossiles, à commencer par les multinationales du pétrole. Il faut l'assumer. Et les bloquer là où leur agenda avance. Pour imposer ces solutions, il faut faire refluer l'agenda du *business as usual*. Tout le monde n'a pas intérêt à changer de système : les politiques de compétitivité et de libéralisation font primer les exigences de rentabilité économique et financière sur tout le reste, y compris les exigences climatiques, alors que ce que nous proposons s'appuie sur des principes de respect des grands équilibres écologiques et de coopération entre les populations pour construire un avenir commun.

Ne pas se raconter d'histoires, jouer finement la partie, utiliser des alliances à géométrie variable pour isoler ici les climato-sceptiques et gagner là des secteurs hésitants, toutes ces tâches sont essentielles. Mais la première de toute consiste donc à rendre désirable le monde de demain, celui qui doit et peut résoudre le double défi climatique et social auquel nous faisons face. Les prophéties ne s'auto-réalisent jamais. Elles se construisent, pas à pas, et l'issue dépendra de notre capacité à accompagner et accélérer les transformations s'opérant dans les aspirations du corps social. La transition écologique et sociale n'est pas une option. C'est la condition d'un futur viable, vivable et enviable. Et sans doute la meilleure réponse à apporter à l'élection de Donald Trump.

Maxime Combes, économiste et membre d'Attac France

Auteur de *Sortons de l'âge des fossiles ! Manifeste pour la transition* (Seuil, Antropocène, 2015).

- 1 Laurence Tubiana: « la COP 22 sera un moment de célébration », https://telquel.ma/2016/11/01/laurence-tubiana-cop-22-sera-moment-celebration_1521641
- 2 Primaires américaines : Donald Trump promet d'annuler l'accord de Paris sur le climat, Le Monde, http://www.lemonde.fr/elections-americaaines/article/2016/05/27/etats-unis-donald-trump-promet-d-annuler-l-accord-de-paris-sur-le-climat-une-fois-elu_4927353_829254.html
- 3 Trump ne peut pas bloquer l'accord de Paris sur le climat mais peut le freiner, RTL, <http://www.rtl.fr/actu/environnement/trump-ne-peut-pas-bloquer-l-accord-de-paris-sur-le-climat-mais-peut-le-freiner-7785673629>
- 4 Fabius : Trump peut dénoncer l'accord climat «trois ans après» son application, France Inter, http://www.liberation.fr/direct/element/fabius-trump-peut-denoncer-laccord-climat-trois-ans-apres-son-application_51445/
- 5 Après l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche, quelles peuvent être les conséquences pour la lutte contre le dérèglement climatique ?, Pascal Canfin, <https://www.linkedin.com/pulse/apr%C3%A8s-l%C3%A9lection-de-donald-trump-%C3%A0-la-maison-blanche-quelles-canfin>
- 6 Climat : Trump a un pouvoir de nuisance limité, AlterEcoPlus, www.alterecoplus.fr/climat-trump-a-un-pouvoir-de-nuisance-limite/
- 7 Le président Trump veut tuer la COP21. Mais le peut-il ? L'Obs, <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/elections-americaaines/20161109.OBS0962/le-president-trump-veut-tuer-la-cop21-mais-le-peut-il.html>
- 8 L'élection de Donald Trump, un tsunami climatique, Maxime Combes, Médiapart, <https://blogs.mediapart.fr/maxime-combes/blog/101116/lelection-de-donald-trump-un-tsunami-climatique>
- 9 3 Ways Trump Could Abandon the Paris Climate Pact, John Upton, Climate Central, <http://www.climatecentral.org/news/trump-could-abandon-paris-climate-agreement-20711>
- 10 Trump looking at fast ways to quit global climate deal: source, Reuters, <http://www.reuters.com/article/us-usa-election-climatechange-agreement-idUSKBN1370JX>
- 11 Aggregate effect of the intended nationally determined contributions: an update, UNFCCC, 2 mai 2016, <http://unfccc.int/resource/docs/2016/cop22/eng/02.pdf>
- 12 Le PNUE souligne l'urgence de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre prévues d'ici à 2030, <http://www.unmultimedia.org/radio/french/2016/11/le-pnue-souligne-lurgence-de-reduire-de-25-les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-prevues-dici-a-2030/#.WB23vFtmOCV>
- 13 COP21 : «L'accord doit être une prophétie autoréalisatrice», Laurence Tubiana, Libération, 17 décembre 2015, http://www.liberation.fr/planete/2015/12/17/cop21-l-accord-doit-etre-une-prophetie-autorealisateur_1421547
- 14 Réchauffement climatique: Trump pourra-t-il revenir sur l'accord de Paris? Libération, http://www.liberation.fr/planete/2016/11/09/rechauffement-climatique-trump-pourra-t-il-revenir-sur-l-accord-de-paris_1527298
- 15 Prison, charbon, banque... cinq secteurs économiques boostés par la victoire de Donald Trump, France Info, http://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/prison-charbon-banque-cinq-secteurs-economiques-boostes-par-la-victoire-de-donald-trump_1914789.html
- 16 Trump président: grave menace sur la transition énergétique, François Gemenne, Médiapart, 11 novembre 2016, <https://blogs.mediapart.fr/gemenne/blog/111116/trump-president-grave-menace-sur-la-transition-energetique>
- 17 Climat : Nicolas Sarkozy, dangereux marchand de doute, http://www.liberation.fr/debats/2016/09/16/climat-nicolas-sarkozy-dangereux-marchand-de-doute_1499625
- 18 Aitec, Attac France, L'Accord UE-Canada n'est pas compatible avec l'Accord de Paris, <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/l-accord-ue-canada-n-est-pas-compatible-avec-l-accord-de-paris>
- 19 Changement climatique : la proposition dont aucun Etat ne veut, Nicolas Haeringer et Maxime Combes, Libération, 28 mai 2015, http://www.liberation.fr/terre/2015/05/28/changement-climatique-la-proposition-dont-aucun-etat-ne-veut_1318408
- 20 The Sky's Limit, Oil Chnage International, Septembre 2016, <http://priceofoil.org/2016/09/22/the-skys-limit-report/>
- 21 Maristella Svampa, Consenso de los Commodities, Giro Ecoterritorial y Pensamiento crítico en América Latina, <http://maristellavampa.net/archivos/ensayo59.pdf>